

---

État des dons remis par le comité révolutionnaire de Périgueux et la société populaire de Terrasson, en annexe de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

État des dons remis par le comité révolutionnaire de Périgueux et la société populaire de Terrasson, en annexe de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 325-327;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20424\\_t1\\_0325\\_0000\\_15](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20424_t1_0325_0000_15)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Tels sont, Législateurs, les vœux et les espérances des Montagnards de Calais, qui renouvellent entre vos mains le serment de ne reconnaître d'autres lois que les vôtres et de livrer à la vengeance nationale celui qui tenterait d'y substituer, par quelque moyen que ce soit, un autre pouvoir ». (*Applaudissements*).

La Société annonce en terminant qu'elle arme un quatrième cavalier, et que, si les ennemis de l'intérieur faisaient un seul effort pour renverser la liberté, elle se lèverait en masse pour les écraser.

La Convention ordonne l'impression de cette adresse au Bulletin et la mention honorable au procès-verbal (1).

## 45

Sur l'observation de Charles DELACROIX, que le décret rendu sur le rapport de Besson, au commencement de la séance (2), renferme des dispositions pareilles, mais moins précises que dans celui du Comité de salut public, la Convention rapporte son premier décret (3).

## 46

[*La Sté popul. de Terrasson, à la Conv. ; 3 vent. II*] (4).

« Président,

Je suis chargé par la Société de t'envoyer ci-joint l'état des dons que les citoyens de notre commune ont faits pour participer aux frais de la guerre et copie des récépissés du comité de surveillance de Périgueux. Comme ils ne se sont pas vus à côté de leurs frères dans votre bulletin, ils désirent d'y être inscrits.

La Convention peut croire qu'ils sont disposés à faire tout pour leur patrie et qu'ils sont à la hauteur des circonstances. S. et F. ».

DUBOIS jeune (*présid.*), DUBOIS (*secrét.*),  
DULAC (*secrét.*).

(1) *Mon.*, XX, 40.

(2) Voir ci-dessus, même séance, n<sup>o</sup> 30.

(3) *Débats*, n<sup>o</sup> 551, p. 61.

(4) C 297, pl. 1017, p. 14-15. Le C. révol. de Périgueux remercia celui de Terrasson, le 18 frim. II, en ces termes : « Frères et amis,

Le mouvement révolutionnaire que la Convention a imprimé à la République va assurer à jamais son triomphe. Les offrandes que chaque jour voit se multiplier sur l'autel de la patrie vont enfin prouver aux despotes que les Français réunis veulent voir la liberté triompher et que leur dernier mot est la République ou la mort. Nos délégués, frères et amis, nous ont remis tous les objets qui ont été déposés sur l'autel de la patrie. Nous les joindrons aux nôtres en les renvoyant à la Convention et nous ne manquerons pas de lui faire l'éloge mérité de votre pur patriotisme. Courage, frères et amis, la victoire est à nous, les traitres sont découverts, les guillotines qui partout sont en permanence font rouler leurs hideuses têtes.

Vive la République, Vive la Montagne, Salut et Fraternité ».

MIALLOU (*présid.*), LAVERGNE, J.-L. LASURTIONE,  
GILLES DU ROC, SAUVERÈCHE, BORDET (*secrét.*).

[*Etat des dons remis au C. révol. de Périgueux, en présence du repr. Roux-Fazillac, 1<sup>er</sup> frim. II*].

Le c<sup>n</sup> Marchand du Roc, une chaîne en or, 10 louis en argent, 400 l. en assignats, une médaille en argent.

Lacombe père, chirurgien, 21 l. en argent.

Laporte, curé de St-Jullien, 12 l. en argent.

La fille de Lajugie, menuisier, un anneau en argent.

Delou Cordelle, 12 l. en argent.

Jeanne Laffaurie, une bague en argent.

Mayandou Chadrieu, 12 l. en argent.

Lamorllie, une épaulette et contre épaulette en argent.

Une grande paire de boucles en argent, 4 écus de 3 l., une paire de pendants en or.

Baudenon du Gours, 12 l. en argent, un cœur et un anneau en or.

Marie Teyssier, un anneau d'argent.

Catherine Teyssier, un anneau d'argent.

Catherine Lachapelle, une paire de boucles d'oreilles en or.

Antoinette Combet, un pendant et demi d'oreilles en or.

Jean Chavanel, 12 sols en argent.

Léonarde Avreau, 2 anneaux en argent.

Cécille Maloubier, 2 bagues, une croix et un bouton en argent.

La c<sup>n</sup>e Lafon, institutrice, un assignat de 5 l.

Dubois, 9 livres en argent, 2 paires de boucles en argent.

Combet, notaire, 12 l. et une pièce polonaise en argent.

Gabrielle Combet et Catherine Chadrieu, une croix et un cœur en or, 12 sols en argent.

Dubernat Mont-Mége, une paire de grandes boucles en argent et un cœur en or.

Léonard Poulverel, 2 pièces de 30 sols.

Methou Treillard, un anneau en argent.

Marzac, une cuillère et une fourchette en argent.

Preyssac mère, une tabatière et un écu de 6 livres en argent.

Preyssac père, une tabatière, une boucle de col et 3 l. le tout en argent.

Denoix, une paire de grandes boucles en argent.

Laroche cadet, un louis en argent.

Jaylets filles, un louis en argent.

La c<sup>n</sup>e Teyssenac, deux pendants d'oreilles en or, 2 cuillères en argent, un cachet, une médaille en argent, 8 petites pièces d'argent, un morceau de galon en or.

Teyssenac, une tabatière, une paire de boucles en argent.

Lanoix, une foi d'or.

Domme fille, 2 pendants d'oreilles en or.

Nicolas, prêtre, 12 l. en argent.

Jullienne Beysselve, 6 l. en argent.

Sapientis, un assignat de 5 l.

François Delmas, une bague en argent.

Chalard, ancien greffier, 24 l. en argent.

Mercier, 12 sols en argent et un assignat de 10 s.

V<sup>ve</sup> Dosredon, une épaulette et contre épaulette en or, une épaulette en argent ; une paire de boucles en argent, un petit St Esprit en or, 4 onces galon en or.

Leymarie prêtre, un assignat de 25 livres.

J. Malet, une croix et une foi en argent.

- Devins, un écu de 6 l., une paire de petites boucles en argent.
- Catherine Lavaux, une croix en argent.
- Léonarde Sage, une petite croix en or.
- Marie Lacoste, un anneau en argent.
- Versac et son épouse, 12 l. en argent et 2 couverts en argent.
- Lanoix femme à Demoulin, 2 bagues en or.
- Marie Gardet, une foi d'argent.
- Marchand, 12 l. d'argent.
- Lanoix-Marou et sa sœur, 24 l. en argent.
- Talarie, de Maragout, une paire boucles d'argent, un anneau, un St Esprit d'or et une bague d'argent.
- Laborie Ceiller, 3 l. en argent, une petite croix en or.
- Chabrier père, un écu de 3 l.
- Chabrelyr, perruquier, un écu de 3 l.
- Dubernat-Mont-Mège, de Pelevey, au nom de ses frères et sœurs, un calice d'argent avec sa patène.
- Les c<sup>ns</sup> de Lachapelle-Mouret, un calice d'argent avec sa patène.
- Rozier, de Maneyrol, 3 branche sboutons en argent.
- Jaylet, métayer à Bouilliat, un écu de 6 l., une pièce de 24 s. et une bague d'argent.
- Lafond, de Pazayac, 7 l. 4 s. en argent et une croix d'argent.
- Pommarel, de Pazayac, un calice avec une patène en argent.
- Cledat-Célice, 24 s. en argent.
- Antoinette Diot, un petit pendant d'oreille en or et une pièce d'argent.
- Mathé, une tabatière, une paire boucles en argent, une bague d'or.
- Les c<sup>ns</sup> Lagrange, 24, s. en argent.
- Jean Duossard fils; une épaulette et contre épaulette, une petite paire de boucles, le tout en argent, un anneau d'or.
- Boulègue fils, une épaulette et contre épaulette, une petite chaîne le tout en argent et un petit galon en or.
- Creusou et Limoges, 24 l. en argent.
- Beauregard Bonnelie père, 2 couverts d'argent, 2 livres en argent, 2 boucles d'argent et un galon en or.
- Marie Delmas, une croix d'argent.
- Denoix, une bague en or et 6 livres en argent.
- Spinadel une croix d'or.
- Lamaze, de Pazayac, un louis en or et 15 l. en argent.
- Lapeyre, une paire de boucles argent, un écu de 6 l., une aiguille en argent, une bague en or et deux autres bagues en argent.
- Guillaume Desfaurie, un étui en argent, un écu de 6 l.
- Beune père, 24 l. en argent, une bague en or, un brillant (sic) en or.
- Mayaudon, 36 l. en argent.
- Lacombe, gendarme, un écu de 6 l.
- Dupeyron, 3 l. 6 s. en argent.
- Lafond, du Fraysset, 27 s. en argent.
- Demery, 2 écus de 6 l., 5 pièces de 12 s., 2 de 24 s., une boîte et un galon en argent.
- La sœur Sabé, 24 s., et un assignat de 5 l.
- François Dupeyron, un cœur en argent et un St Esprit en or.
- Villate, un écu de six livres.
- Chabrier fils, un écu de 6 l.
- Les sœurs de l'Hôpital, 6 l. en argent.
- Bertrandon, une pièce 24 s.
- Jaylet, une paire boutons argent, une bague et un cœur d'or.
- Limoges père, une paire boucles d'argent, et 24 l.; sa fille, un anneau d'or et un écu de 10 l.
- Boucharel, cadet, un morceau de frange en argent.
- Lameynardie, une paire de pendants d'oreilles en or.
- Lapeyre, tambour-major, du fil à grains d'argent.
- La servante des d'Abjat, une boucle d'argent.
- Dulac aîné, une boucle d'argent.
- Dulac père, un écu de 3 l.
- Dullaude, de Pradelar, une paire de boucles d'argent.
- Lafond, du Gour, une bague en or, un écu de 6 l.
- Ballet, un cachet en argent.
- Treillard, arquebusier, 4 l. 16 s. en argent.
- St Aulaire, 6 couverts en argent, 216 l. en numéraire.
- Baraté, une paire de boutons en argent, 21 l. arg<sup>t</sup>.
- Jean Rozier, de Pazayac, 6 l. en argent.
- Marie Treillard, une bague en or, un galon en argent.
- Samuel Limoges et sa sœur, une boucle, un cachet en argent, un écu de 3 l.
- Beaudenon, du Gour, une croix en or.
- Fr. Beauregard, un écu de 6 l.
- La V<sup>ve</sup> Lacombe, 2 petits pendants d'oreilles en or et une boucle d'argent.
- Vaten, tante, un assignat de 5 l. plus un autre.
- Marie Lucienne, servante du curé, une pièce d'argent, 4 boutons d'argent, une pièce de 12 sols.
- Zénobie, fille à Bouquiers, une épaulette et contre-épaulette argent.
- Clédât, un écu 3 l.
- Dubois, curé de Pazayac, une boucle en argent, 27 l. 12 s. en argent.
- Guibert Dubois, une paire pendants en or, une piastrer gourde (?)
- Marguerite Magnaudon-Preyssac, une paire pendants en or.
- La c<sup>ns</sup> Desage, une paire pendants d'oreilles, chaînette, un galon, le tout en or.
- Magnaudon-Preyssac père, une épaulette et contre-épaulette argent.
- Marie Nadal, 3 l. 18 s.
- Drossard père, deux paires boucles d'argent 48 l. au lieu de 6 l.
- Sa fille, une bague en or, un gobelet en argent.
- Chabrelye, de Bouc, 2 écus de 6 l.
- Treillard, épouse de Bouquier, un manche de couteau en argent.
- Lacoste, du Fraysset, tabatière avec 3 boutons (de) manche, un petit morceau, tout en argent.
- La v<sup>ve</sup> Lapeyre, un écu de 6 l.
- La c<sup>ns</sup> Segeral, un assignat de 5 l.
- Anne Lagarde fille, anneau d'argent.
- Magnaudon, remis un écu de 12 l. et demie.
- Desfaurie, commandant, 2 épaulettes, une paire boucles en argent.
- Fr<sup>sc</sup> Labarbarie, un St Esprit en argent, 48 sols en pièces.
- Marguerite Vedrenne, un petit cordon en or.
- La c<sup>ns</sup> Chavinel, de Condat, 12 l. en argent.

Fr. Jaylet, de Flourniac, une bague en argent.  
J<sup>ne</sup> Dubois, une paire boucle en argent et un écu de 6 l.

Anne Delbos, 18 l. en argent et une paire boucles.

La c<sup>ne</sup> Limoges, 6 l. en écus.

Jean Chabane, 12 l. en écus.

Granier, 6 livres en écus.

Delon et son épouse, 13 l. 4 s. en argent, un anneau et un petit morceau en argent.

J<sup>ne</sup> Cramier, 6 l. en écus.

Dupeyron, une épaulette en argent.

Jullien, tambour, un anneau et bague d'argent et une frange en or.

Beaudenon, un anneau d'argent.

La c<sup>ne</sup> Dulac, une boucle en argent.

Duclaux, de Prédelas, une paire boucles de femme en argent.

Magnaudon, de la Famoine, un calice, une patène, une tabatière d'argent, une garniture de boutons d'habits, 192 l. en écus, 42 pièces de monnaie espagnoles en argent.

Les pénitents, un calice, une patène.

La commune de Terrasson, provenant de la ci-dev<sup>t</sup> église de St Sour, un calice et sa patène.

Dubois jeune et fils, 13 l. en écus ou en espèces.

Marguerite, dite Grecque, une bague en or.  
Leymarie, greffier, une paire de boutons d'argent, et une pctitc boucle.

Buisson, 2 paires de boutons de manche et une boucle argent.

Chabrebye, march<sup>d</sup>, une paire de grandes boucles et une de petites, toutes en argent.

Beuné, une boucle d'argent.

Jarrize, instituteur, 4 l. 4 s. en argent.

Beauregard, ci-dev<sup>t</sup> prieur de Mannory, une tabatière en argent et 4 écus de 6 l.

Desage, 9 pièces d'argent monnayé espagnoles.

Treillard, armurier, un anneau d'or.

Boyer, un St-Esprit en argent, une garniture de flacon et une paire de petites boucles en argent.

Dubois-Lagrange, une paire pendants d'oreilles et un petit anneau d'or.

Marie Delicaud, un anneau et un bouton en argent, une bague d'or.

Beauregard, américain, 8 grandes pièces espagnoles en argent et une en or.

Chalard jeune, 2 écus de 6 l.

François Lafond, 2 bagues en argent.

Lanoix-Lecerozé fils, une garniture de cou-teau de chasse en argent, une bague en or.

L'épouse de Chalard, une bague en or.

Les c<sup>nes</sup> Magnaudon-Chadriard, une croix d'or, 2 paires pendants d'oreilles.

Lagorsse, 12 l. en écus.

Pierre Limoges, tailleur, un anneau, une bague et un bouchon flacon d'argent.

Cramier, perruquier, 2 vieilles pièces d'argent.

Larivière, dit Garmon, 12 sols.

Tallerie cadet, une pièce de 24 s.

J<sup>n</sup> Lidou, sergent, une croix d'argent.

Du galon brûlé qui étoit sur les ornements de l'église St-Sour.

Limoges, procureur syndic, 9 l. 12 s., en argent et un galon de manteau.

Il a été remis en outre quantité de chemises, soit au district de Montignac, soit aux volontaires. Beaucoup de charpie, quelques habits,

etc... Plus, ont été remis au district, venant des c<sup>ns</sup> nommés :

Neuville-Desfauriers, une fouchette d'argent et 3 l. 12 s. en argent.

La v<sup>ve</sup> Laroche, un écu de 6 l., un assignat de 5 l.

Le c<sup>n</sup> Chadriac, une valise.

La commune de Pazayac, 2 onces et demi de frange en or.

Quittance de tous les dons, non compris ceux remis au district de Montignac.

2° *envoi.*

Le Comité de surveillance établi à Périgueux par le représentant du peuple a reçu de la part des c<sup>ns</sup> Cramier, Desages et Dubois jeune, députés de la Société populaire de Terrasson les dons en or, en argenterie : calices, patènes, encensoirs et autres objets pesant ensemble 1° 3 onces 4 gros et demi d'or, 6 marcs 6 onces et 6 gros argent, un marc 6 onces 2 gros et demi galon d'or, 2 marcs, une once et 6 gros galon d'argent ; 1276 l. en numéraire, 455 l. 10 en assignats.

Mention honorable, insertion au Bulletin (1).

## 47

L'agent national près le district de Sens adresse à la Convention le tableau des adjudications faites à ce district des biens d'émigrés, à compter du 26 brumaire jusqu'au 13 ventôse inclusivement. Ces biens, estimés 32 154 liv. 12 s. ont été vendus 115 635 liv.

Insertion au Bulletin (2).

## 48

[Le distr. de Nyons, à la Conv. 26 vent. II] (3).

L'ardeur des citoyens de ce district pour acquérir les biens des émigrés va toujours en augmentant. Aujourd'hui nous avons procédé à la vente de neuf articles d'immeubles situés dans la commune de Ste-Jalle estimés 33 748 liv.; le prix d'adjudication s'est porté à 105 495 liv., c'est-à-dire qu'après avoir triplé celui de l'estime, il y a encore un excédent de 4 251 liv. Vive la République. S. et F.

CREMERY (*présid.*), AUZIAT, VIGNE, SOULIER.

Mention honorable. Insertion au Bulletin (4).

## 49

[Le *présid.* du départ<sup>t</sup> du Gers, à la Conv., 27 vent. II] (5).

« Citoyen président,

Le département du Gers, persuadé qu'un des grands moyens d'opérer le bien général, dont

(1) Mention marginale datée du 4 germinal.

(2) *Ann. patr.*, n° 449; B<sup>in</sup>, 4 germ.; M.U., XXXVIII, 77; C. Eg., n° 585; J. Sablier, n° 1217.

(3) C 298, pl. 1033, p. 35. B<sup>in</sup>, 5 germ.; J. Perlet, n° 549.

(4) Mention marginale datée du 4 germinal.

(5) C 298, pl. 1033, p. 30. B<sup>in</sup>, 5 germ.; J. Sablier, n° 1217.